

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/95

20 mai 1998

(98-2101)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: français

FRANCE

Déclaration distribuée par M. Jacques Dondoux,
Secrétaire d'Etat au commerce extérieur

Le cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral nous invite à un bilan, et à une réflexion sur les priorités pour aborder le prochain siècle.

Ce qui a été fait depuis 1947 est remarquable. Mais la nouvelle Organisation créée il y a trois ans consolide encore le système multilatéral.

L'OMC a-t-elle trouvé sa place routine?

Je ne le crois pas. La crise financière en Asie a fait craindre l'émergence

L'élargissement et la complexité croissante du programme de travail de l'OMC invitent également à un renforcement de l'Organisation. La gamme des sujets sur lesquels nous travaillons est de plus en plus large. Leur complexité technique et juridique s'accroît. Les liens entre commerce et réforme réglementaire doivent être analysés. Les panels mêlent de plus en plus fréquemment plusieurs accords, et leur nombre augmente.

L'OMC doit être en mesure de faire face à ces développements. Il lui faut se préparer aux prochaines accessions, celles de la Chine et de la Russie notamment, qui lui donneront le caractère universel auquel elle doit prétendre. Le travail de revue des accords et de leur fonctionnement devra être conduit dans cette perspective.

La France attache enfin la plus grande importance à la mise en oeuvre des engagements contractés à Marrakech et à Singapour dans le respect des calendriers agréés. Il en va en effet de la crédibilité de l'Organisation. Rien ne servirait d'engager de nouveaux exercices de libéralisation si les accords conclus n'étaient pas ou n'étaient que partiellement appliqués.

De ce point de vue, le travail accompli par l'OMC au cours de la dernière conférence ministérielle est à l'heure actuelle satisfaisant. Nous pouvons nous en féliciter, et devons aller de l'avant.

Il est essentiel que l'OMC se saisisse de tous les aspects commerciaux du commerce électronique. Je me félicite des décisions prises sur ce point. La France appuie le programme de travail, et y participera, avec l'Union européenne, activement. Nous souhaitons également que débouchent les trava

